

**Quelle pertinence la notion d'empire peut-elle avoir
pour comprendre les Etats-Unis et la Russie du XXI^{ème} siècle?**

Notes de la conférence donnée à l'EHESS le 8 janvier 2008

Se pencher sur l'empire au début du XXI^{ème} siècle exige de se confronter à la postérité multiforme de ce concept millénaire, dont on peut constater la réduction à l'impérialisme au siècle précédent. Nous nous sommes efforcés de produire une définition idéal-typique qui nous permette de qualifier plus précisément des réalités très contemporaines, en Russie et aux Etats-Unis. Je ne puis discuter ici en profondeur de l'élaboration de notre définition de l'empire.¹

Ma question aujourd'hui sera donc la suivante : quelle pertinence la notion d'empire peut-elle avoir pour comprendre les USA et la Russie du XXI^{ème} siècle?

Sans entrer dans le débat sur le XX^{ème} siècle comme celui de la fin des empires, le problème se pose à la croisée de deux considérations.

D'une part, les Etats-Unis et la Russie ont des frontières fixes à opposer au *limes* impérial² – Hawaï étant le dernier Etat à intégrer la confédération en 1959 et les frontières de la Russie étant figées depuis 1991.

D'autre part, le mouvement historique transforme plutôt les empires en nations par la fédéralisation que l'inverse. Ainsi, au XVIII^{ème} siècle, alors que les empires espagnols, français et anglais entrevoient une période de déclin, Turgot, Adam Smith ou le comte de Aranda en Espagne dessinent cette logique de la fédéralisation qui remplace la subordination militaire et politique par un lien culturel.

En définissant l'Etat comme une « *entreprise politique de caractère institutionnel* », Max Weber nous propose une piste féconde : la compatibilité au moins relative entre Etat et empire peut être évaluée au niveau des projets politiques. Ce sont précisément les projets des néoconservateurs américains et des néo-eurasistes russes qui nous occupent dans *L'Empire au miroir*, ainsi que leur influence sur la politique étrangère des deux Etats. Cette perspective nous interdit d'éluder la question de l'empire ou de la réduire à un ornement pour le titre de

l'ouvrage. En effet, si les premiers rechignent à qualifier leur projet de politique étrangère d'impérial – Kagan préfère parler d'hégémon en dépit de son article de 1998 "*The Benevolent Empire*"³ – les intellectuels né- Eurasistes russes qui entourent le président Poutine parlent bel et bien d'empire de leur côté.

Le premier référent que l'on est tenté de mobiliser alors est l'impérialisme du XIX^{ème} siècle, puisque ce sont bien des Etats modernes qui ont voulu étendre leur souveraineté en acquérant des colonies. Mais, avec la décolonisation, la norme qui récuse l'acquisition de territoire par la force s'est universalisée. Inscrite dans la charte des Nations Unies, elle a régi les politiques des deux grands au cours de la guerre froide. Ce référent n'est donc guère valide ou utile.

Le nationalisme demeure toutefois le point de compatibilité partiel entre les projets d'un Etat moderne et le concept d'empire. Il va me permettre de forger deux catégories analytiques plus précises.

Si l'on admet notre définition de l'empire soit « l'actualisation permanente par une communauté politique du récit de sa vocation historique ; ladite communauté épouse la contrainte d'une expansion indéfinie assimilée au tout du monde, auquel elle impose la paix et propose de s'associer au projet de transformation du monde qu'elle apporte »⁴, plusieurs points de convergence se dessinent.

- Le nationalisme retrouve ce souci de l'identité de soi comme primordiale et supérieure à celle des autres
- ainsi qu'un effort de cohésion
- Dans sa composante programmatique, il peut également porter cette volonté fondamentale pour l'empire de transformer le monde pour accoucher de l'histoire dont le souffle l'habite.
- Mais, comme le note Gil Delannoï⁵, le nationalisme ne se départit jamais de la hantise du déclin et, en cela, ne peut pas retrouver la vocation associative originelle de l'empire. Il se rapproche plutôt de l'impérialisme en ce sens.

Sur la base de cette compatibilité partielle, nous avons donc construit deux catégories : le *nationalisme hégémonique* et le *nationalisme pseudo-impérial*.

Le premier s'éloigne de la définition de l'empire à au moins deux niveaux. D'abord, dans la définition que nous en adoptons, l'*hegemon* est et se veut régional : il définit *a priori* les limites de la conquête. Par ailleurs, il est une puissance de *statu quo* à opposer à la force

révolutionnaire de l'idée d'empire qui, sous sa forme romaine en particulier et encore chez Dante, était porteuse de l'accomplissement de l'humanité des hommes.⁶

Quant au nationalisme pseudo-impérial, il ne se limite pas territorialement et comprend ce souffle de transformation du monde mais la hantise du déclin qui le ramène au nationalisme classique aboutit à une expansion défensive plutôt qu'associative.

J'aimerais terminer cet exposé en réfutant une objection régulièrement soulevée, qui révèle combien la postérité polémique du terme « empire » demeure prégnante : la dimension associative que nous entendons souligner serait un mythe d'empire, une idéalisation.

Pour la réfuter, prenons l'exemple emblématique de cette dimension, Rome, dont il convient de souligner deux traits.

D'abord, la structure sociale de Rome n'est pas fixe et les barbares, esclaves ou prisonniers de guerre, peuvent être intégrés s'ils se reconnaissent comme sujets de Rome. Il ne faut d'ailleurs pas attendre l'édit de Caracalla (212 ap. J.C.) qui donne la citoyenneté romaine à tous les citoyens libres de l'empire pour que cela soit vrai. Pierre Cordier parle ainsi de « communauté juridique agglutinante »⁷. Ainsi, au cours de la conquête de la méditerranée, les Romains ne bouleversèrent que rarement les institutions et les hiérarchies locales qui leur tenaient lieu de partenaires. L'appartenance à l'empire ne résulte certes pas d'une libre adhésion mais elle crée un courant ascensionnel vers la romanité : un lien personnel avec un romain puissant permettait parfois d'accéder à la citoyenneté ; les militaires bénéficiaient d'une promotion civique à l'issue de leur service ; les dignités locales pouvaient ouvrir l'accès à la *civitas romana* et jusqu'à l'entrée dans l'ordre équestre, le second dans la hiérarchie sociale romaine ; les Romains accordaient même aux meilleurs de leurs anciens esclaves le plein droit de cité. Même les Grecs reconnaissaient à l'empire romain cette spécificité d'assimiler les vaincus en les agrégeant à la citoyenneté romaine. Pour les esclaves comme pour les prisonniers de guerre, la servitude n'est pas définitive et peut déboucher sur la liberté. Plutarque fait remonter ce mode d'extension du corps civique à Romulus. La dimension intégratrice s'illustre également par le fait que la citoyenneté locale est une condition d'accès à la citoyenneté romaine, la seconde ne remplace pas la première.

Par ailleurs, l'intégration politique et juridique s'appuie sur une identité romaine qui n'est pas close et construite seulement contre autrui. Certes, le cœur impérial se pense comme le cœur du monde, ce que traduit l'implantation du milliaire d'or, point zéro du réseau routier romain, à proximité de l'*umbilicus*, le nombril du monde. S'agit-il pour autant d'une identité fermée qui se défend contre les barbares en s'imposant à eux ? Son rapport à la Grèce, qui



conduit Paul Veyne à parler d' « Empire gréco-romain »⁸, atteste du contraire. Dès l'époque de Cicéron (1^{er} siècle av. J.C.), les Grecs constituent ainsi un modèle de raffinement sur le plan des mœurs alors même que la culture romaine valorise sa rudesse et son côté rustique comme gage de survie militaire. La langue latine et la langue grecque sont d'ailleurs pensées comme un couple (*utraque lingua*) à Rome. C'est sur cette base que l'empire va revendiquer une ambition universelle. Au premier siècle avant J.C., à partir des guerres d'Orient, Pompée réorganise ainsi l'Orient, se présente comme le nouvel Alexandre et triomphe sur « la terre entière » (*de orbi universo*).

L'exemple romain, même aussi sommairement évoqué, révèle, nous semble-t-il, l'impossibilité de réduire la notion d'empire à la prédation impérialiste⁹. Une telle réduction négligerait sa dimension fondamentalement fédérative et associative, qui nous permet, avec la hantise du déclin, de distinguer les idéologies nationalistes qui se parent des atours impériaux de leurs référents originels.

Benoît Pélopidas

Analyste politique pour Euro-Power

- ¹ Didier Chaudet, Florent Parmentier, Benoît Pélopidas, *L'empire au miroir. Stratégies de puissance aux Etats-Unis et en Russie*, Genève, Droz, 2007, pp.85-96.
- ² Un souci de précision nous amène à nuancer le singulier et à observer avec Michel Foucher l'existence de *limes* ouverts mais aussi de *limes* fermés, qui se sont différenciés dans le cas romain au 1^{er} siècle après J.C. Les seconds demeurent toutefois plus rares ; ils se trouvent exclusivement en Bretagne. Composé d'un fossé, d'une muraille, d'une route militaire et d'un rempart de terre, le *vallum hadriani* se distingue des configurations ouvertes majoritaires qui voient les routes et les murailles plus éloignées les unes des autres. Michel Foucher, *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 1991, pp.63-65.
- ³ Robert Kagan, "The Benevolent Empire", *Foreign Policy*, été 1998, disponible à l'adresse <http://www.carnegieendowment.org/publications/index.cfm?fa=view&id=275>
- ⁴ *L'empire au miroir, op. cit.*, p.96.
- ⁵ Gil Delannoi, *Sociologie de la nation, fondements théoriques et expériences historiques*, Paris, Armand Colin, 1999, p.90.
- ⁶ Cf. notamment Bruno Pinchard, « Dante prophète du Saint Empire » in *L'art du comprendre* n°13, juin 2004.
- ⁷ Pierre Cordier, « L'empire romain : le pluriel et le singulier » in Thierry Ménissier (dir.), *L'idée d'empire dans la pensée politique, historique, juridique et philosophique*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- ⁸ Paul Veyne, *L'empire gréco-romain*, Paris, Seuil, 2005.
- ⁹ Encore faudrait-il nuancer puisque les appels d'empire que Ghassan Salamé identifie après la guerre froide ont été le fait de missionnaires et autres entrepreneurs de la future métropole qu'ils ont appelé à pratiquer une politique impérialiste depuis la périphérie.